



**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

La transformation commence ici

ROR - Informations capacitaires

Définition des indicateurs

Statut : En cours | *Classification : Restreinte* | *Version : 1.0.1*



SOMMAIRE

1. INDICATEURS : CAPACITE EN LITS	4
1.1. Nombre de lits installés	4
1.2. Nombre de lits opérationnels	4
1.3. Nombre de lits fermés.....	4
1.4. Nombre de lits fermés réactivables.....	4
1.5. Nombre de lits fermés non réactivables	4
1.6. Nombre de lits supplémentaire mobilisables	5
1.7. Nombre de lits supplémentaires mobilisés	5
1.8. Nombre de lits exceptionnels mobilisables.....	5
1.9. Capacité opérationnelle tension (PMIE 1, sans ajout de personnel)	5
1.10. Capacité opérationnelle tension (PMIE 1, avec ajout de personnel).....	5
1.11. Capacité opérationnelle plan blanc.....	6
2. INDICATEURS : DISPONIBILITE DES LITS	6
2.1. Nombre de lits disponibles.....	6
2.2. Nombre de lits disponibles indifférenciés	6
2.3. Nombre de lits disponibles Femme.....	6
2.4. Nombre de lits disponibles Homme.....	6
2.5. Nombre de lits occupés.....	7
2.6. Nombre de lits réservés dans les 24h.....	7
3. INDICATEURS : DISPONIBILITE PREVISIONNELLE DES LITS	7
3.1. Nombre prévisionnel de lits disponibles à J+1.....	7
3.2. Nombre prévisionnel de lits opérationnels à J+1	7
3.3. Nombre prévisionnel de lits occupés à J+1.....	7
3.4. Nombre prévisionnel de lits réservés à J+1 (>24h et <48h)	8
3.5. Nombre prévisionnel de lits installés à J+1	8
3.6. Nombre prévisionnel de lits fermés à J+1	8
3.7. Nombre prévisionnel de lits supplémentaires mobilisés à J+1	8
3.8. Nombre prévisionnel de lits disponibles à J+2 pour la MCO et J+7 pour les SSR et la PSY.....	8
3.9. Nombre prévisionnel de lits opérationnels à J+2 pour la MCO et J+7 pour les SSR et la PSY	9
3.10. Nombre prévisionnel de lits occupés J+2 pour la MCO et J+7 pour les SSR et la PSY	9
3.11. Nombre prévisionnel de lits réservés à J+2 pour la MCO et J+7 pour les SSR et la PSY.....	9
3.12. Nombre prévisionnel de lits installés à J+2 pour la MCO et J+7 pour les SSR et la PSY	9
3.13. Nombre prévisionnel de lits fermés à J+2 pour la MCO et J+7 pour les SSR et la PSY.....	10
3.14. Nombre prévisionnel de lits supplémentaires mobilisés à J+2 pour la MCO et J+7 pour les SSR et la PSY	10

Historique du document

Version	Rédigé par		Vérifié par		Validé par	
1.0	Philippe Cochard	Le 25/03/2022	Mathieu De Carvalho		Sylvie Bertrand	
	Motif et nature de la modification : Création du document					
1.0.1	Philippe Cochard	Le 16/02/2023				
	Motif et nature de la modification : Utilisation d'un modèle plus léger et modification du titre					
	Motif et nature de la modification :					
	Motif et nature de la modification :					
	Motif et nature de la modification :					
	Motif et nature de la modification :					
	Motif et nature de la modification :					

1. INDICATEURS : CAPACITE EN LITS

1.1. Nombre de lits installés

Nombre de lits physiquement installés de façon permanente dans une unité (lits fermés compris).

Information transmise par le porteur d'offre.

1.2. Nombre de lits opérationnels

Nombre de lits ouverts pour l'unité dans lesquels un patient peut être installé, que les lits soient disponibles ou non (patients sorties certaines, désinfection, fin travaux, ...)

Règle de calcul :

Nombre lits opérationnels = Nb lits installés – Nb lits fermés + Nb lits supplémentaires mobilisés (=0 hors situation de crise)

1.3. Nombre de lits fermés

Nombre de lits fermés dans l'unité à l'instant de la saisie (aussi bien les lits réactivables que les non réactivables)

Règle de calcul :

Nombre lits fermés = Nb de lits fermés réactivables + Nb de lits fermés non réactivables

1.4. Nombre de lits fermés réactivables

Nombre de lits installés, dans l'unité, non opérationnels sur la capacité installée pour cause de : RH (fermeture conjoncturelle, saisonnière), etc.

Il n'y a pas d'obstacle identifié à leur mise à disposition en cas de crise en moins de 24h.

Information transmise par le porteur d'offre.

1.5. Nombre de lits fermés non réactivables

Nombre de lits fermés dans l'unité pour lesquels une ouverture ne peut être réalisée en 24h avec l'environnement ad hoc (lits, personnels).

Il peut s'agir de fermetures prévisionnelles ou conjoncturelles par cause de RH (fermeture saisonnière), de travaux, de risque infectieux, etc.

Information transmise par le porteur d'offre.

1.6. Nombre de lits supplémentaire mobilisables

Nombre de lits dans l'unité en capacité d'être mis à disposition (en période de tension) au-delà de la capacité installée en hospitalisation complète et après réactivation des lits fermés réactivables pouvant l'être à l'instant T. Ces lits sont transformés en lits du type de l'unité concernée.

Information transmise par le porteur d'offre.

1.7. Nombre de lits supplémentaires mobilisés

Dans l'unité, parmi les lits supplémentaires mobilisables, nombre de lits actuellement mobilisés (occupés, disponibles, réservés, ...).

Information transmise par le porteur d'offre.

1.8. Nombre de lits exceptionnels mobilisables

Nombre de lits dans l'unité pouvant être ajoutés uniquement dans le cadre d'une SSE. Il ne s'agit pas des lits mobilisables dans le cadre de tensions hospitalières. Capacité à renseigner par le directeur d'ES et rattachée à une unité.

Information transmise par le porteur d'offre.

1.9. Capacité opérationnelle tension (PMIE 1, sans ajout de personnel)

Capacité dans l'unité pouvant être utilisée à l'instant T, que les lits soient disponibles ou non (tout type de « lit » pouvant accueillir un patient), au déclenchement d'une tension sans ajout de personnel. Capacité à renseigner par le directeur d'ES, figée en CME.

Information transmise par le porteur d'offre.

1.10. Capacité opérationnelle tension (PMIE 1, avec ajout de personnel)

Capacité dans l'unité pouvant être utilisée au temps T, que les lits soient disponibles ou non (tout type de « lit » pouvant accueillir un patient), au déclenchement d'une tension avec ajout de personnel. Capacité à renseigner par le directeur d'ES.

Information transmise par le porteur d'offre.

1.11. Capacité opérationnelle plan blanc

Capacité dans l'unité pouvant être utilisée à l'instant T, que les lits soient disponibles ou non (tout type de « lit » pouvant accueillir un patient), au déclenchement d'une tension avec ajout de personnel. Capacité à renseigner par le directeur d'ES.

Information transmise par le porteur d'offre.

2. INDICATEURS : DISPONIBILITE DES LITS

2.1. Nombre de lits disponibles

Nombre de lits dans lesquels un patient peut être installé à l'instant de la saisie, et pour lesquels le personnel nécessaire est présent. Ces lits ne doivent pas être réservés dans les 24h.

Règle de calcul :

Nb lits disponibles = Nb lits disponibles indifférenciés + Nb lits disponibles Femme + Nb lits disponibles Homme

2.2. Nombre de lits disponibles indifférenciés

Nombre de lits disponibles, au sein de l'unité, dans une chambre, seule ou multiple, dans laquelle peut être placé indifféremment une femme ou un homme.

Information transmise par le porteur d'offre.

2.3. Nombre de lits disponibles Femme

Nombre de lits disponibles, au sein d'une unité, dans des chambres double/triple/... déjà occupée par une femme.

Information transmise par le porteur d'offre.

2.4. Nombre de lits disponibles Homme

Nombre de lits disponibles, au sein d'une unité, dans des chambres double/triple/... déjà occupée par un homme.

Information transmise par le porteur d'offre.

2.5. Nombre de lits occupés

Nombre de lits dans l'unité dans lesquels un patient est installé.

Règle de calcul :

$Nb\ lits\ occupés = Nb\ lits\ opérationnels - Nb\ lits\ disponibles - Nb\ lits\ réservés\ dans\ les\ 24h$

2.6. Nombre de lits réservés dans les 24h

Nombre de lits dans l'unité pour lesquels un patient est attendu dans les 24h.

Information transmise par le porteur d'offre.

3. INDICATEURS : DISPONIBILITE PREVISIONNELLE DES LITS

3.1. Nombre prévisionnel de lits disponibles à J+1

Nombre prévisionnel de lits dans l'unité dans lesquels un patient peut être installé à J+1, et pour lesquels le personnel nécessaire est présent. Ces lits ne doivent pas être réservés sur l'intervalle de T+24h à T+48h.

Information transmise par le porteur d'offre.

3.2. Nombre prévisionnel de lits opérationnels à J+1

Nombre prévisionnel de lits ouverts dans l'unité à J+1 calendaire dans lesquels un patient pourra être installé à J+1, que les lits soient disponibles ou non (patients sorties certaines, désinfection, fin travaux, ...).

Règle de calcul :

$Nb\ prévisionnel\ de\ lits\ opérationnels\ à\ J+1 = Nb\ prévisionnel\ de\ lits\ installés\ à\ J+1 - Nb\ prévisionnel\ de\ lits\ fermés\ à\ J+1 + Nb\ prévisionnel\ de\ lits\ supplémentaires\ mobilisés\ à\ J+1\ (=0\ hors\ situation\ de\ crise)$

3.3. Nombre prévisionnel de lits occupés à J+1

Nombre prévisionnel de lits dans l'unité dans lesquels un patient sera installé à J+1.

Règle de calcul :

$Nb\ prévisionnel\ de\ lits\ occupés\ à\ J+1 = Nb\ prévisionnel\ de\ lits\ opérationnels\ à\ J+1 - Nb\ prévisionnel\ de\ lits\ disponibles\ à\ J+1 - Nb\ prévisionnel\ de\ lits\ réservés\ >24h\ et\ <48h$

3.4. Nombre prévisionnel de lits réservés à J+1 (>24h et <48h)

Nombre prévisionnel de lits dans l'unité dans lesquels un patient sera attendu entre T+24h à T+48h.

Information transmise par le porteur d'offre.

3.5. Nombre prévisionnel de lits installés à J+1

Nombre prévisionnel de lits physiquement installés dans l'unité de façon permanente à J+1 (lits fermés compris).

Information transmise par le porteur d'offre.

3.6. Nombre prévisionnel de lits fermés à J+1

Nombre prévisionnel de lits fermés dans l'unité à J+1 à l'instant de la saisie (aussi bien les lits réactivables que les non réactivables qui ne doivent pas être déduits des lits installés).

Information transmise par le porteur d'offre.

3.7. Nombre prévisionnel de lits supplémentaires mobilisés à J+1

Dans l'unité, parmi les lits supplémentaires mobilisables, nombre de lits prévisionnels mobilisés à J+1 (occupés, disponibles, réservés, ...).

Information transmise par le porteur d'offre.

3.8. Nombre prévisionnel de lits disponibles à J+2 pour la MCO et J+7 pour les SSR et la PSY

Nombre prévisionnel de lits dans l'unité dans lesquels un patient peut être installé à J+2 pour la MCO et J+7 pour les SSR et la Psy, et pour lesquels le personnel nécessaire est présent.

Ces lits ne doivent pas être réservés sur l'intervalle de T+48h à T+72h pour la MCO et de T+168 à T+192h pour les SSR et la Psy.

Information transmise par le porteur d'offre.

3.9. Nombre prévisionnel de lits opérationnels à J+2 pour la MCO et J+7 pour les SSR et la PSY

Nombre prévisionnel de lits ouverts dans l'unité à J+X calendaire dans lesquels un patient pourra être installé à J+X, que les lits soient disponibles ou non (patients sorties certaines, désinfection, fin travaux, ...).

X= 2 pour la MCO

X=7 pour les SSR et la Psy

Règle de calcul :

Nb prévisionnel de lits opérationnels à J+2 pour la MCO et J+7 pour les SSR et la PSY = Nb prévisionnel de lits installés à J+x – Nb prévisionnel de lits fermés à J+x + Nb prévisionnel de lits supplémentaires mobilisés à J+x (=0 hors situation de crise)

3.10. Nombre prévisionnel de lits occupés J+2 pour la MCO et J+7 pour les SSR et la PSY

Nombre prévisionnel de lits dans l'unité dans lesquels un patient sera installé à J+2 pour la MCO et à J+7 pour les SSR et la Psy.

Règle de calcul MCO :

Nb prévisionnel de lits occupés J+2 = Nb prévisionnel de lits opérationnels à J+2 - Nb prévisionnel de lits disponibles à J+2 - Nb prévisionnel de lits réservés > 48h et <72h

Règle de calcul SSR et Psy :

Nb prévisionnel de lits occupés J+7 = Nb prévisionnel de lits opérationnels à J+7 - Nb prévisionnel de lits disponibles à J+7 - Nb prévisionnel de lits réservés >168 et <192h

3.11. Nombre prévisionnel de lits réservés à J+2 pour la MCO et J+7 pour les SSR et la PSY

Nombre prévisionnel de lits dans lesquels un patient est attendu entre T+48h et T+72h pour la MCO et entre T+168h et T+192h pour les SSR et la Psy.

Information transmise par le porteur d'offre.

3.12. Nombre prévisionnel de lits installés à J+2 pour la MCO et J+7 pour les SSR et la PSY

Nombre prévisionnel de lits physiquement installées dans l'unité de façon permanente à J+2 pour la MCO et à J+7 pour les SSR et la Psy.

Information transmise par le porteur d'offre.

3.13. Nombre prévisionnel de lits fermés à J+2 pour la MCO et J+7 pour les SSR et la PSY

Nombre prévisionnel de lits fermés par unité à J+X à l'instant de la saisie (aussi bien les lits réactivables que les non réactivables qui ne doivent pas être déduits des lits installés).

X=2 pour la MCO

X=7 pour les SSR et la Psy

Information transmise par le porteur d'offre.

3.14. Nombre prévisionnel de lits supplémentaires mobilisés à J+2 pour la MCO et J+7 pour les SSR et la PSY

Dans l'unité, parmi les lits supplémentaires mobilisables, nombre de lits prévisionnels mobilisés à J+X (occupés, disponibles, réservés, ...).

X=2 pour la MCO

X=7 pour les SRR et la PSY

Information transmise par le porteur d'offre.